



Journée du 2 juin 2018

9h30 Accueil des participants

10h00 MATINÉE, PRÉSIDENCE : ANNE-MARIE VINDRAS

Gérard Gailliard,  
*Entendre les fous... dans les disjonctions inclusives, par l'iconique et l'indiciel*

Viviane Dubol,  
Questions à Dimitri Kijek à propos de son livre *Critique de la raison asilaire*

12h30 Déjeuner

14h00 APRÈS MIDI, PRÉSIDENCE : CHRISTINE GAILLIARD

Marie-Claude Thomas,  
*Du B-ABA à Saint Matthieu*

Eduardo Bernasconi,  
*L'expérience singulière: vertige de l'irréversibilité*

*Temps de Conversation Intranquille  
entre Enfermés-dehors, avec Martine Gauthron*

Adresse : CMPP, 16 rue de la Pierre,  
37100, Tours

Accès de la gare : tramway direct,  
arrêt Charles Barrier.

Participation aux frais : 50 euros  
Étudiants : entrée libre

École lacanienne de psychanalyse,  
110 bd Raspail 75006 Paris  
elp@ecole-lacanienne.net

Illustration : Victor Soulié, *La Montagne en équilibre*, 2017.



# PÉRIL IMMINENT

« Qu'est-ce que la clinique psychanalytique ? Ce n'est pas compliqué.

Elle a une base – c'est ce qu'on dit dans une psychanalyse. »

Jacques Lacan, 1977

*Caminante, son tus buellas  
el camino, y nada más;  
caminante, no hay camino,  
se hace camino al andar.*

*Al andar se hace camino,  
y al volver la vista atrás  
se ve la senda que nunca  
se ha de volver a pisar.*

*Caminante, no hay camino,  
sino eslelas en la mar.*

Antonio Machado,  
*Campos de castilla*, 1912

La psychiatrie, cette « science aussi “douteuse” » comme l'écrivait Michel Foucault en 1976, est plus que jamais soumise à des contraintes de pouvoir, idéologiques, économiques et sociales, aux enjeux convergents et enchâssés.

La loi du 5 juillet 2011 a introduit une nouvelle forme de contrainte pour les « animaux malades de la psychiatrie » : SPPI ou « soins psychiatriques en cas de péril imminent ». Mais pour qui est le péril imminent ? Pour le fou ? Pour ceux qu'il mettrait en danger ? Pour ceux qu'il dérange ? N'est-ce pas aussi et surtout la psychiatrie qui est en état de « péril imminent » et, à travers elle, l'ensemble de la société qui se met en péril de par sa réponse de plus en plus décalée et de plus en plus inadaptée à la question que la folie lui pose ?

La psychiatrie hospitalière a accepté passivement sa destitution progressive et s'est réfugiée dans le giron illusoirement protecteur de la médecine. Là, pour soigner les « fous » dont elle est devenue la seule dépositaire, elle se perd dans des pratiques faussement novatrices qui ont ressuscité les électrochocs, promu le médicament en première place de l'arsenal thérapeutique et dont le dernier avatar issu des pratiques cognitivo-comportementalistes, l'éducation thérapeutique du patient, résonne comme un signal totalitaire. En rejetant la psychanalyse, qui « n'aurait pas fait ses preuves » (dixit HAS), la psychiatrie actuelle a proclamé la mise à l'écart du sujet divisé par l'effet du langage pour le remplacer par l'individu des statistiques et de la communication. Depuis la fin des années soixante-dix, une nouvelle façon de penser l'hôpital a produit l'hôpital-entreprise et des directions hospitalières hégémoniques, guidées depuis 2007 par la seule loi de la T2A (tarification à l'activité). La notion de rentabilité émerge de ces dispositifs qui ont peu à peu perdu toute idée de leur objectif de service public. La psychiatrie, de par sa dérive scientiste, est de fait prise dans ce mouvement et même si elle conserve – mais jusqu'à quand ? – une certaine spécificité en échappant à ladite T2A c'est pour tomber dans les griffes d'une DAF (dotation annuelle de financement) allouée chichement par des ARS (Agences régionales de santé) prises elles-mêmes dans les seuls enjeux économiques et sécuritaires.

D'autre part, les sociétés répressives décrites par Foucault ont été remplacées, comme l'annonçait Gilles Deleuze dès 1986, par les sociétés de contrôle et leurs deux versants : le contrôle exécutif où des préfectures sécuritaires sont souvent uniquement soucieuses de « mettre les fous à l'écart » et le contrôle judiciaire en la personne des Juges des Libertés et de la Détention, parachutés malgré eux dans cette affaire ; ils font ce qu'ils peuvent pour remplir leur mission sans grande connaissance du terrain de la souffrance psychique.

Tous ces impératifs viennent peser sur le quotidien de l'institution psychiatrique en détournant de plus en plus les soignants de leur mission première (accueillir, écouter, savoir faire avec la folie) vers les objectifs propres aux dits appareils (économiser, sécuriser, contrôler) sans plus aucun souci du sujet souffrant. Dualisme de l'esprit et du corps, certitudes statistiques et prescriptrices, toute-puissance administrative sont les piliers de la nouvelle institution, toute entière vouée au modèle capitaliste sous la bannière de l'hôpital-entreprise.

Alors, comment résister à ces dérives ? Quelques pistes :

Connaître le comportementalisme pour pouvoir le combattre : selon l'adage de Sun Tzu dans *L'art de la guerre* « Connais ton ennemi et connais-toi toi-même, même avec cent guerres à soutenir, cent fois tu seras victorieux. Si tu ignores ton ennemi et que tu te connais toi-même, tes chances de perdre et de gagner seront égales. Si tu ignores à la fois ton ennemi et toi-même, tu ne compteras tes combats que par les défaites ». Lacan n'a pas ignoré le behaviorisme dont il fit, tout au long de ses séminaires et ses écrits, une critique sur laquelle s'appuyer.

Rendre sa place au sujet de l'inconscient, le sujet dont la bévue est rendue possible par ce que Lacan a nommé *lalangue*, cette part du langage où se dépose l'équivoque du plus petit des signifiants dans la voix et dans les mots, cette part justement qui échappe aux techniques comportementales et que les neurosciences veulent ignorer.

Oser rétablir l'autonomie – et pourquoi pas l'indépendance ? – de la psychiatrie par rapport au modèle médical en refusant notamment le dictat des catégories exclusives et préexistantes à leur nomination qui forment aujourd'hui le « diagnostic » (DSM et autres CIM). Interroger l'existence même du concept de « maladie psychiatrique ».

Cesser de s'en remettre aux recommandations d'une auto-proclamée « Haute Autorité de Santé » (HAS), qui n'a aucune compétence de terrain et agit en fonction des enjeux décrits plus haut sur la foi hypocrite d'audits pilotés où les résultats sont connus d'avance.

S'appliquer enfin à penser les modèles possibles d'une pratique psychiatrique ni surveillante ni punitive, sans exclusion, ni formatage des patients aux diagnostics.

Et puis ce poème pour tenter de penser (rêver ?) un autre abord de la folie...

*Un être fou,  
un être phare,  
un être mille fois biffé,  
un être exilé du fond de l'horizon,  
un être boudant au fond de l'horizon,  
un être criant du fond de l'horizon,  
un être maigre,  
un être intègre,  
un être fier,  
un être qui voudrait être,  
un être dans le barattement de deux  
époques qui s'entrechoquent,  
un être dans les gaz délétères des  
consciencés qui succombent,  
un être comme au premier jour,  
un être...*

Henri Michaux,  
*La Vie dans les plis*, 1949